



# **Résidence autonomie Les Myosotis RAPPORT D'ACTIVITES 2020**



Les Myosotis – 2 Avenue Yver-Bapterosses – 45 250 Briare – 02 38 31 30 52

## SOMMAIRE

LA GOUVERNANCE .....	3
LES RESIDENTS.....	4
Profils des résidents .....	4
Analyse des âges.....	4
Répartition par sexe .....	5
Mouvements dans l'année .....	5
LES PRESTATIONS DE LA RESIDENCE .....	8
Présentation .....	8
Les animations.....	9
LA COMMUNICATION.....	112
Brochure .....	12
La page Facebook .....	12
Salons et forums.....	13
LA RESTAURATION.....	14
Modes de gestion .....	14
Améliorations .....	14
Evaluation.....	15
LE PERSONNEL .....	16
Les effectifs.....	16
Les formations.....	16
Les absences des personnels.....	17
LES FINANCES .....	19
Le budget.....	19
Les tarifs .....	21
Forfait autonomie.....	21
Principales acquisitions de l'année .....	21
Redevance .....	22
LA CRISE SANITAIRE .....	23
LES TRAVAUX REALISES DURANT L'ANNEE .....	26
LE PROJET DE RENOVATION .....	28
QUELQUES TEMPS FORTS.....	29

## LA GOUVERNANCE

La résidence autonomie Les Myosotis a été construite au milieu des années 1970 à l'initiative du Syndicat Intercommunal d'aménagement du canton de Briare (SIPACOB), devenu par la suite la communauté de communes du canton de Briare. La Résidence autonomie accueille des personnes à partir de 60 ans et plus. Chaque résident dispose de son appartement et de divers services. Le résident est libre d'organiser son temps, d'aller et venir, comme il le désire. Il meuble et décore l'appartement à son goût.

Aujourd'hui, la résidence est gérée par la communauté de communes Berry Loire Puisaye. C'est donc le **Conseil communautaire** (composé de 41 conseillers issus des 20 communes du territoire) qui délibère pour adopter le budget, fixer les tarifs, créer les postes, etc.

Les bâtiments ont été construits par la SA HLM de Montargis, devenue VALLOGIS du groupe VALLOIRE HABITAT. Une convention de location a été établie entre l'organisme et l'intercommunalité.

Il s'agit d'un établissement médico-social, soumis à l'agrément du Département du Loiret via une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (CPOM) et ouvert à l'aide sociale.

Le personnel est géré sous l'autorité du **Président** de la communauté de communes, Monsieur RAT. Il est encadré au quotidien par la Directrice de la résidence, sous la responsabilité de la Directrice générale des services de la communauté de communes.

Le conseil communautaire a créé une commission, en charge notamment de la résidence. Elle propose et donne son avis sur les grandes orientations. Cette commission est présidée par M. BOUGUET, Vice-président. Les membres sont : Christine PARMISARI, Agnès QUERAN, Jacky HECQUET, Patricia BROUSSIN, Martine LAURENT, Christiane SERRANO, Alain CHARMETANT, Linette BOURDIAU, Evelyne BOURGOIN, Tristan TREBOUTA, Catherine BOURGOIN, Laetitia PAON, Thierry DIDIER, Dominique GEOFFRENET, Valérie CAILLAUT, Solange BRAGUE.

Au sein de la résidence, le **Conseil de Vie Sociale** (CVS) associe des représentants des résidents, du personnel et des élus communautaires.

Enfin, un **Comité de direction** a été constitué afin d'épauler le Président et la Directrice dans la gestion au quotidien.

Pour ce qui concerne l'admission de nouveaux résidents, une **Commission d'admission** a été mise en place, composée du Président et de l'ensemble des Vice-présidents de la communauté de communes.

Le budget de la résidence, de nomenclature comptable M22, est voté chaque année par le Conseil communautaire avant le 31 décembre et les comptes sont soumis à l'approbation du Conseil départemental conformément au code de l'action sociale et des familles.

## LES RESIDENTS

### PROFILS DES RESIDENTS

Au 31 décembre 2020, la répartition des 69 résidents selon leur provenance géographique est la suivante :

Région	Nombre de résidents	%
CENTRE	47	68.12 %
BOURGOGNE	1	1.44 %
ILE DE FRANCE	7	10.15 %
Autres Régions	14	20.29 %

En raison de sa situation géographique, limitrophe de 3 départements, la Résidence accueille une majorité de personnes âgées originaires du Loiret mais également d'autres départements.

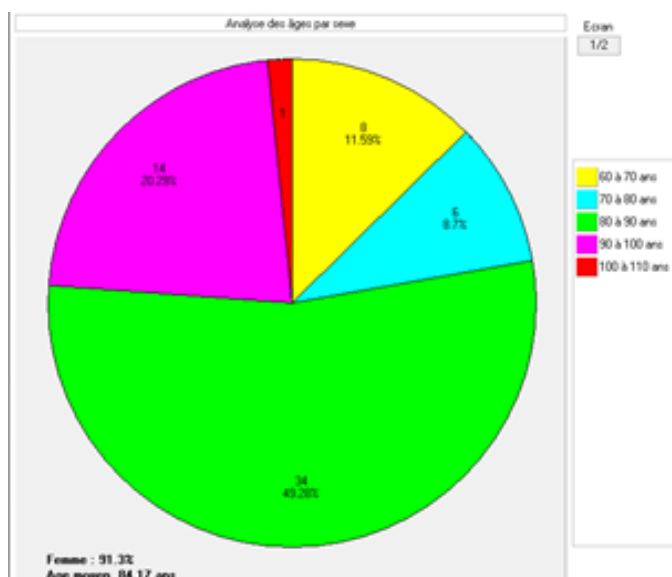
### ANALYSE DES AGES

La moyenne d'âge d'entrée dans l'établissement pour l'année 2020 est de 79.22 ans contre 83.04 ans en 2019 et de 77.31 ans en 2018.

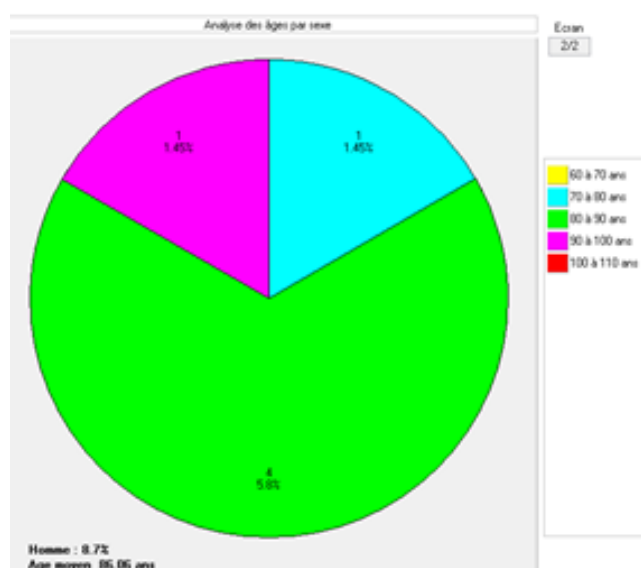
En 2020, la répartition hommes/femmes diminue encore par rapport à celle de l'année dernière. Les femmes représentent 91.30 % (88.73 % en 2019) des personnes hébergées et les hommes seulement 8.70 % (11.27% en 2019).

#### Analyse des âges par tranche de 10 ans

##### Femmes



##### Hommes



## REPARTITION PAR SEXE

La moyenne d'âge est de 84.84 ans (elle se répartit comme suit :

- Femmes : 86.06 ans
- Hommes : 84.17 ans

Les résidents accueillis sont de plus en plus âgés :

- 21.73 % entre 60 et 80 ans
- 55.07 % entre 80 et 90 ans
- 21.74 % entre 90 et 100 ans
- 1.45 % + de 100 ans

## MOUVEMENTS DANS L'ANNEE

### 1. Admission entre le 01.01.2020 et le 31.12.2020

Il y a eu 15 admissions au cours de l'année, soit 1 homme et 14 femmes.

#### Répartition par motifs d'entrées :

- 5 inconnus et autres
- 5 pour la solitude
- 1 pour la séparation
- 3 pour logement inadapté
- 1 pour raison de santé

#### Répartition par provenance :

- 11 du domicile
- 1 maison de repos/convalescence
- 1 hôpital
- 1 famille
- 1 établissement personnes âgées.

### 2. Sorties entre le 01.01.2020 et le 31.12.2020

Il y a eu 16 sorties définitives au cours de l'année, soit 13 femmes et 3 hommes.

#### Répartition par causes de sortie :

- 2 décès à l'hôpital
- 4 retours à domicile
- 10 départs en Maison de Retraite.

La durée de séjour moyenne est de 1619 jours soit 4 ans et 44 mois.

### 3. Entrées et sorties : 2019- 2020

	2018	2019	2020
<b>Nombre d'entrées</b>	16	17	15
<b>Nombre de départ</b>	9	11	16
<b>Moyenne d'âge d'entrée</b>	84.37 ans	84.84 ans	84.34 ans

#### 4. Répartition des repas

	2018	2019	2020
<b>Nombre de repas réalisés</b>	21 429	21 117	21 226
<b>Nombre de repas prévus</b>	21 700	21 009	19 320
<b>Soit une différence de</b>	<b>-271</b>	<b>+108</b>	<b>+1 906</b>

Nous constatons un nombre de repas nettement en hausse par rapport à 2019. Cela s'explique par la crise sanitaire qui nous a impactée pendant toute l'année 2020. Plus particulièrement durant les mois de mars, avril et mai car il y a eu la période de confinement durant laquelle la résidence a dû s'adapter et faire du portage de repas au domicile des résidents. Par conséquent, les résidents ont dû prendre l'ensemble de leur repas sur ces mois-ci.

#### 5. Répartition des logements

	2018	2019	2020
<b>Nombre de logements loués (en mois)</b>	852	803	760
<b>Nombre de logements prévus (en mois)</b>	864	792	792
<b>Soit une différence de</b>	<b>-12 soit -1.38 %</b>	<b>-11 soit +1.39 %</b>	<b>-32 soit -4.04 %</b>

Nous constatons un nombre de mois de loyer en 2020 en baisse par rapport à 2019. En effet, nous passons de 803 mois loués à 760 en 2020 **soit une baisse de 5.35%**.

Cette différence s'explique par 2 éléments :

- La non location de 2 logements que nous avons dédiés à des logements temporaires. Cette demande de « logements temporaires » ayant été acceptée par le département, la résidence a fait une demande de subvention auprès de la CARSAT afin de les rénover. L'octroi de cette subvention n'a été accepté que fin 2020, cela engendre un manque à gagner sur l'année complète.
- La crise sanitaire sur 2 trimestres plein et une fin d'année difficile du fait d'un cas COVID déclaré au sein de la résidence.

Nous observons une diminution des visites : nous passons à 16 visites contre 42 en 2019. Une fois de plus, cela s'explique par la crise sanitaire, l'interdiction des visites de la résidence. 3 entrées ont abouti sur les 17 visites effectuées.

Si certaines personnes ont refusé d'entrer à la résidence, c'est la problématique des douches qui est évoquée systématiquement (rebord trop haut +/-25 cm, porte de douche pas assez large et également bâtiments sans ascenseur).

En revanche, le nombre de jours d'hospitalisations a augmenté :

- 780 jours en 2019 pour 44 hospitalisations
- 1045 jours en 2020 pour 58 hospitalisations

Cela s'explique par :

- une dépendance des résidents durant la crise sanitaire
- l'absence de mobilité freinée par le confinement
- la suspension des activités
- et parfois une désorientation.

L'isolement a été une des causes de dépressions, du repli sur soi et d'une rupture du lien social. En revanche, la durée de l'hospitalisation a été la même qu'en 2019 c'est-à-dire environ 19 jours.

## LES PRESTATIONS DE LA RESIDENCE

### PRESENTATION

La résidence propose 74 appartements : des studios de 33 m<sup>2</sup> et des F2 de 64 m<sup>2</sup>. Les appartements sont fonctionnels et confortables, répartis dans 3 bâtiments avec ascenseur, digicode et salon de repos à chaque palier.

Les différentes prestations proposées par la résidence sont :

- Le restaurant, ouvert le midi toute l'année et tous les jours. Il propose une cuisine traditionnelle préparée sur place par nos chefs dont un prestataire.
- Les différentes animations qui se déroulent du lundi au vendredi de 11h à 12h et de 14h30 à 17h. Elles sont gratuites.

La résidence connaît **un taux de remplissage de 93.24% égale à celui de 2019**, cela s'explique notamment par la crise sanitaire (les confinements successifs) qui ont freiné les demandes et les visites.

De plus, 2 appartements n'ont pas été loués car des travaux sont en cours pour leur aménagement en hébergement temporaire.

- 2018 : 95.95 %
- 2019 : 93.24 %
- 2020 : 93.24 %

### LES ANIMATIONS





<b>ATELIER</b>	<b>FREQUENCE</b>	<b>INTERVENANT</b>	<b>NOMBRE DE PARTICIPANTS APPROXIMATIF</b>
Atelier Mémoire	4/mois	Animatrice	6 Reprise depuis le mois de juin
Atelier Cognitif	2/mois	Ergothérapeute	<b>ANNULEES COVID de mars à octobre</b>
Atelier Motricité	2/mois	Ergothérapeute	<b>ANNULEES COVID de mars à octobre</b>
Activités manuelles	2/mois	Animatrice	<b>ANNULEES COVID de mars à octobre</b>
Animations dansantes	1/mois	Animateurs extérieurs	<b>ANNULEES COVID de mars à octobre</b>
Atelier cuisine/Légumes	1/semaine	Animatrice	10 Reprise depuis le mois de septembre
Atelier Bien être	1 à 2/mois	Animatrice	10 Reprise depuis le mois de juin
Atelier Groupe de parole	1/semaine	Psychothérapeute	8 Reprise depuis le mois de juin
Atelier numérique	1/mois	Animatrice	8
Ouverture vers l'extérieur	1/mois 2/an 1/an 1/an 1/an 6/an	Chiens visiteurs Le centre de loisirs Les écoles de Briare Les concerts de poches Différents forum, cinéma... les tricotines	<b>ANNULEES COVID</b>
Sorties extérieur (restaurant, shopping...)	1/mois	Animatrice	<b>ANNULEES COVID</b>
Sortie courses	4/mois	Animatrice	16 Reprise depuis le mois de juin
SEMAINE BLEUE	1/AN	Animatrice, intervenant extérieurs	40
Atelier Jardinage	6/AN	Animatrice, agent d'entretien	6

## LE POTAGER SUSPENDU

Dans le cadre de la mise en oeuvre d'actions pour favoriser l'autonomie, la résidence a fait l'acquisition d'un potager suspendu.

Les ateliers ont débuté en septembre afin d'y planter quelques légumes et aromates.



**Rappel sur les années précédentes :**

## LE MINIBUS



Grâce à l'acquisition d'un véhicule de 9 places en 2017 (projet soutenu financièrement par la CARSAT), les résidents peuvent de déplacer en compagnie de l'animatrice pour de nombreuses sorties.

## LA TERRASSE

Durant l'été 2018, il a été mis en place une terrasse très agréable grâce à l'acquisition de mobilier extérieur (table et chaises) et de parasols. Dès que la température le permet, les résidents déjeunent dehors et peuvent profiter du mobilier de jardin jusqu'à 18h30 grâce à l'aménagement de l'horaire de travail du gardien.



## LA COMMUNICATION

Rappel sur les années précédentes :

### BROCHURE

Brochure remaniée en octobre 2019

The brochure is divided into several sections:

- AIDES:** Aide Sociale, Allocation personnalisée au logement (APL).
- DES ESPACES DE VIE ET UN ENVIRONNEMENT SECURISE:**
  - Logements indépendants répartis dans 3 bâtiments dont 2 avec ascenseurs, digicode et salon de repos.
  - 68 appartements F1 de 33 m<sup>2</sup>.
  - 6 appartements F2 de 64 m<sup>2</sup>.
  - Vastes espaces extérieurs: parc de Trousse Barrière, parking...
  - Présence d'un gardien sur place.
  - Système d'astreinte et de sécurité.
- SERVICE:** Minibus de la résidence à disposition pour toutes les sorties.

**Résidence Autonomie LES MYOSOTIS**  
2, Avenue Yver Bapterosses  
45250 BRIARE  
Tél : 02.38.31.30.52  
myosotis@cc-berryloirepaysaye.fr  
facebook.com/RésidenceAutonomie-Les-Myosotis

**Accueil administratif**  
Du lundi au vendredi  
De 9h à 12h30 et de 14h à 17 heures

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BERRY LOIRE PUISAYE

*Résidence Autonomie*

Vous êtes retraité, vous êtes seul ou en couple, vous cherchez un lieu de vie indépendant : la Résidence Les Myosotis vous propose un hébergement sécurisé et convivial dans le parc du château de Trousse Barrière.

Impression : IMP Nouvelle - 45 Briare

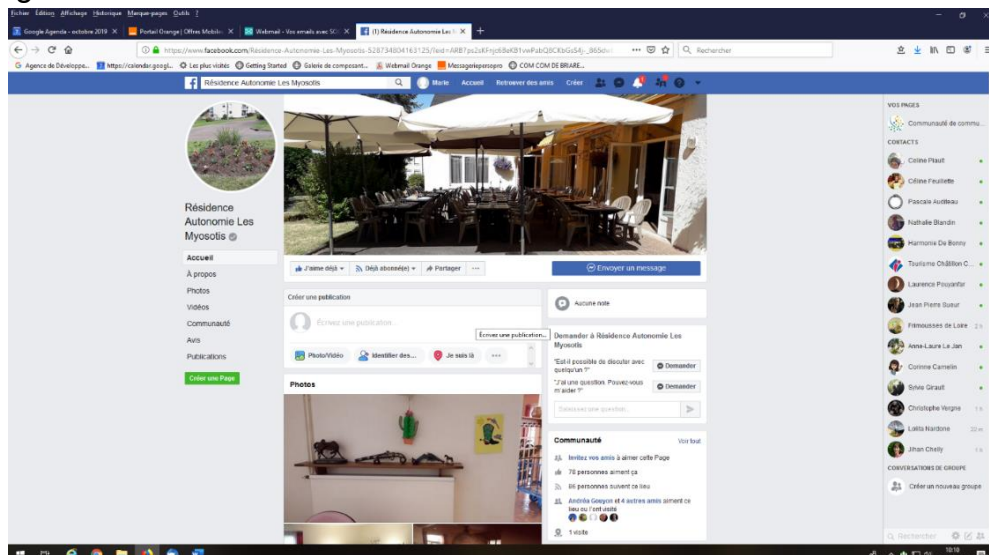
### LA PAGE FACEBOOK

Une page Facebook a été mise en place au printemps 2018 :

<https://www.facebook.com/R%C3%A9sidence-Autonomie-Les-Myosotis-528734804163125/>

Cette page permet de communiquer facilement sur les animations, et grâce à elle, les familles peuvent voir des photos de leur parent résident.

Elle est soumise au respect d'une charte de « bonne conduite » (les propos font l'objet d'une « modération ») et les personnes âgées ont donné leur accord pour le droit à l'image.



## SALONS ET FORUMS

La Directrice de l'établissement participe au forum organisé par l'association AGE-CLIC.

Forum du "Bien Etre Pour Bien Vieillir" à Gien le 12 mars 2019.

Pas de forum en 2020 du fait de la crise sanitaire.



## LA RESTAURATION

### MODE DE GESTION

En 2017, il a été décidé de modifier le mode de gestion de la cuisine et de confier la prestation à une société qui assure la mise en place d'un chef-cuisinier et gère intégralement l'approvisionnement.

Après la société API RESTAURATION en 2019, c'est la société Sud Est Restauration (SER) qui a été retenue suite à une consultation pour une durée de 2 ans.

### AMELIORATIONS

Le marché de service avec la société de restauration est basé sur un cahier des charges qui impose un certain nombre de clauses (produits locaux, repas améliorés pour les anniversaires et fêtes, etc.)



En 2018, un meuble de service en salle a été acheté afin de permettre un **service à l'assiette**, ce qui améliore la qualité hôtelière et permet aux résidents de se sentir comme au restaurant.

En 2019, la Directrice a souhaité mettre en place des nappes et serviettes en tissus et revoir également les tenues du personnel afin que les résidents se sentent comme au restaurant.



## EVALUATION

L'évaluation de la qualité du service a été améliorée grâce à la mise en place :

- D'un circuit de validation des menus avec l'intervention d'une diététicienne de la société de restauration ;
- D'une commission « restauration » composée des résidents qui souhaitent y participer dont les représentants des résidents, de la direction, du personnel et du président de la communauté de communes.

Depuis le changement de prestataire, les retours des résidents sont très positifs.

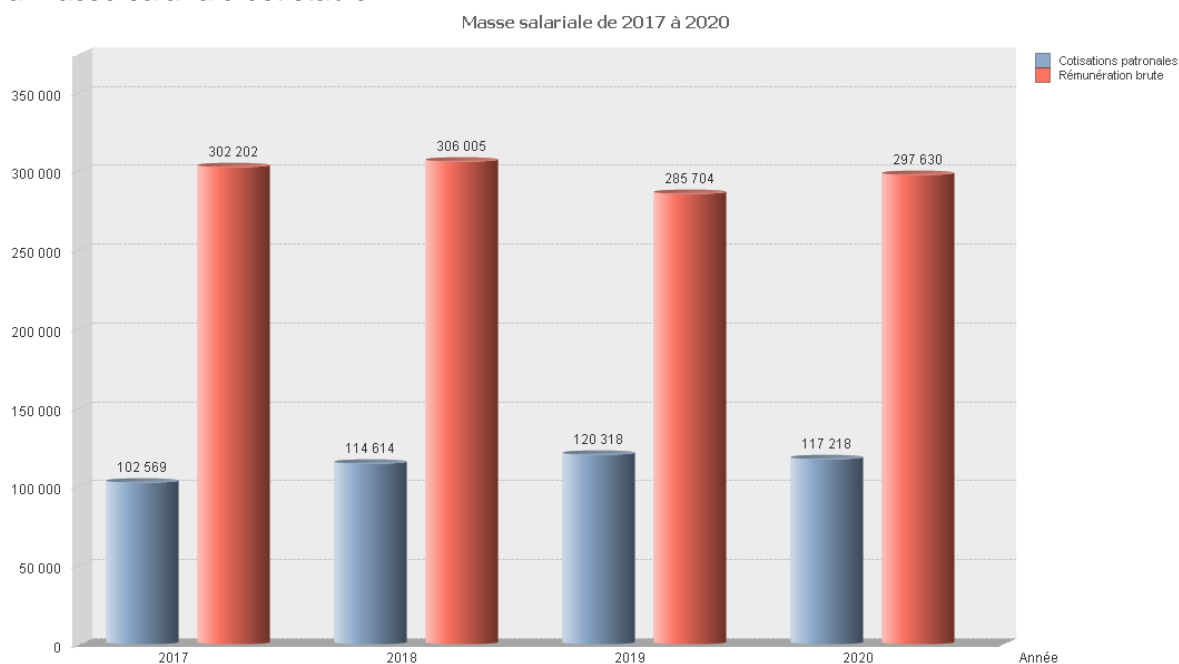


## LE PERSONNEL

### LES EFFECTIFS

En 2020, l'équipe de la résidence est composée de 10 agents : 1 directrice, 1 animatrice, 1 secrétaire assurant également l'accueil (mi-temps), 1 comptable à mi-temps (poste basé au siège communautaire), 1 agent technique / gardien, 1 second en cuisine et 4 agents chargés du service de restauration et de l'entretien de la résidence.

La masse salariale est stable :



### LES FORMATIONS

Le plan de formation de l'année 2020 n'a pu être mené à bien du fait de la crise sanitaire ; plusieurs formations ont été annulées.

Néanmoins, une formation hôtelière a pu se tenir en octobre 2020. Elle a été animée par la société Sud Est Restauration (SER).

En 2020, la Directrice a également suivi des formations en visioconférence :

- Gestion du stress (1 demi-journée)
- Le feedback (1 demi-journée)
- La motivation au travail (1 demi-journée)
- Elaborer un budget de service (2 demi-journées)
- Les entretiens professionnels (2 demi-journées)
- Diriger une résidence autonomie (1 journée)



## LE COUT DES FORMATIONS

<b>Intitulé de formation</b>	<b>Coût</b>
<b>Formation hôtelière</b>	1 850 €
<b>Diriger une résidence Autonomie</b>	640 €

## LES ABSENCES DES PERSONNELS

### a) Equipe hôtelière :

Parmi l'équipe des adjoints techniques :

- Une d'entre elles a été absente de janvier à décembre 2020 en raison d'un congé maladie puis qui s'est transformé en congés de très longue maladie.
- Une seconde a été absente de janvier à octobre 2020 en raison de maladie ordinaire.
- Une troisième a été absente de mi-mars à début mai 2020 en raison de personnes à risque au COVID 19.
- Une remplaçante qui était prévue a été absente mi-mars à mi-mai pour maladie.

L'ensemble de ces mouvements n'a pas été sans perturber l'organisation de l'équipe avec pour conséquence, un recours soutenu aux remplaçantes. L'ensemble de ses modifications des plannings a eu un coût financier important sur le budget autonome de 2020.

### b) Equipe cuisine :

Parmi l'équipe de 3 cuisiniers :

- Un agent a été absent toute l'année 2020 en raison d'une disponibilité. Par conséquent, cette personne n'a pas été remplacée du fait de la situation de « sur effectif ».
- Le troisième, de la société SER, a été remplacé en cours d'année 2020.

### 1. Les absences des personnels :

- 37.5 % des agents CNRACL se sont arrêtés au moins une fois
- 33.3 % des agents non CNRACL se sont arrêtés au moins une fois
  
- 2018 : 837 jours
- 2019 : 937 jours
- 2020 : 366 jours

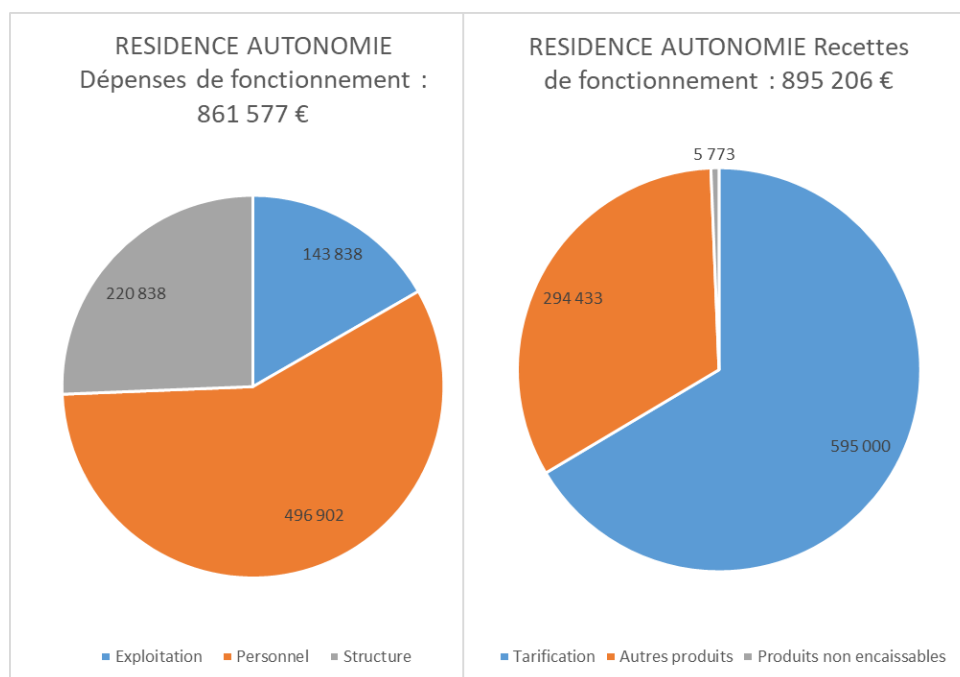
La typologie des arrêts de travail est la suivante :

Type d'absences	Nombre de jours	Pourcentage	Remarques
Absence liée à la <b><u>longue maladie</u></b>	0	0%	
Absence liée à un <b><u>accident de travail</u></b>	0	0%	
<b><u>Absence liée à la maladie ordinaire</u></b>	366	100%	6 personnels <ul style="list-style-type: none"><li>• 3 adjoints techniques CNRACL</li><li>• 3 adjoints techniques non CNRACL</li></ul>

## LES FINANCES

### LE BUDGET

Le compte administratif de l'année 2020 présente les résultats suivants (dépenses et recettes réelles) :



## EXPLOITATION

### Dépenses

INTITULÉS	Non Ventilé		Total Réalisé
	Alloué	Réalisé	
<b>Total</b>	<b>1 034 592.65 €</b>	<b>861 577.39 €</b>	<b>861 577.39 €</b>
011 Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	156 248.50 €	143 838.18 €	143 838.18 €
012 Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	589 315.00 €	496 901.58 €	496 901.58 €
016 Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	289 029.15 €	220 837.63 €	220 837.63 €

### Recettes

INTITULÉS	Non Ventilé		Total Réalisé
	Alloué	Réalisé	
<b>Total</b>	<b>1 034 592.65 €</b>	<b>1 097 767.62 €</b>	<b>1 097 767.62 €</b>
002 Résultat d'exécution de la section d'exploitation reporté	202 561.65 €	202 561.65 €	202 561.65 €
017 Groupe 1 : Produits de la tarification	587 930.00 €	594 999.52 €	594 999.52 €
018 Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	240 470.00 €	294 433.36 €	294 433.36 €
019 Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	3 631.00 €	5 773.09 €	5 773.09 €

## INVESTISSEMENT

### Dépenses

INTITULÉS	Non Ventilé		Total Réalisé
	Alloué	Réalisé	
<b>Total</b>	<b>125 276.98 €</b>	<b>27 465.65 €</b>	<b>27 465.65 €</b>
13 Subventions d'investissement	3 081.00 €	2 680.50 €	2 680.50 €
16 Emprunts et dettes assimilées	10 000.00 €	9 649.07 €	9 649.07 €
20 Immobilisations incorporelles	16 880.00 €	0.00 €	0.00 €
21 Immobilisations corporelles	38 495.98 €	15 136.08 €	15 136.08 €
23 Immobilisations en cours	56 820.00 €	0.00 €	0.00 €

### Recettes

INTITULÉS	Non Ventilé		Total Réalisé
	Alloué	Réalisé	
<b>Total</b>	<b>125 276.98 €</b>	<b>60 626.17 €</b>	<b>60 626.17 €</b>
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	21 617.48 €	21 617.48 €	21 617.48 €
13 Subventions d'investissement	64 620.00 €	0.00 €	0.00 €
16 Emprunts et dettes assimilées	10 000.00 €	10 062.70 €	10 062.70 €
28 Amortissements des immobilisations	28 948.00 €	28 945.99 €	28 945.99 €
48 Comptes de régularisation	91.50 €	0.00 €	0.00 €

## LES TARIFS

Les tarifs validés par le conseil communautaire pour 2020 ont été votés avec une augmentation modérée par rapport à ceux de 2019, à savoir +1.5 %.

### Repas résidents (le repas)

Repas : ..... 9,65 €  
Repas à domicile : ..... 11,25 €

### Hébergement résidents (loyer mensuel)

F1 1 personne : ..... 684,00 €  
F1 2 personnes : ..... 855,00 €  
F2 : ..... 1 025,00 €

### Repas visiteurs (le repas)

Petit déjeuner : ..... 4,57 €  
Déjeuner enfant (jusqu'à 12 ans) : ..... 7,50 € *(nouveau tarif)*  
Déjeuner pensionnaire non résident : .. 11,20 €  
Déjeuner invité : ..... 16,35 €  
Déjeuner « festivités » : ..... 22,95 €  
Déjeuner élus : ..... 22,95 €  
Déjeuner de Noël et du Nouvel An : .... 31,75 €

### Hébergement visiteurs (la nuitée)

Chambre 1 personne : ..... 31,25 €  
Chambre 2 personnes : ..... 36,40 €

## FORFAIT AUTONOMIE

Le Département du Loiret participe financièrement par le biais du forfait autonomie dans le cadre de la Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (CPOM). En 2020, le montant de cette subvention a été de **29 961.41 €**.

## PRINCIPALES ACQUISITIONS DE L'ANNEE

Intitulé des achats divers	Coût
<b>Vaisselle de cuisine</b>	1 150.36 €
<b>Achat des tenues pour les personnels</b>	992.00 €

## REDEVANCE

La résidence autonomie verse une redevance d'occupation à VALLOGIS. Le mode de calcul est basé sur le plan de financement de l'établissement et s'établit pour 2020 à : 8.848,68 € par mois, à quoi il faut ajouter les charges de chauffage, l'ensemble représentant un montant total annuel de **172 181,12 € en 2020**.

Le bailleur, VALLOGIS, est en charge de l'entretien de la structure et provisionne pour cela une « PCRC » (participation pour couverture des travaux de renouvellement des composants) qui s'établit de la façon suivante : tableau 2019

Année	PCRC constituée (0,6%)	Dépenses comptabilisées par VALLOIRE HABITAT	Nature des dépenses	Cumul		
1978						
1979						
1980						
1981						
1982						
1983						
1984						
1985						
1986						
1987						
1988						
1989						
1990						
1991						
1992						
1993	14 412,38 €			14 412,38 €	87 533,91 €	13 344,46 €
1994	14 455,52 €			28 867,90 €	89 681,62 €	13 671,87 €
1995	14 613,76 €			43 481,66 €	90 122,09 €	13 739,02 €
1996	14 050,91 €			58 138,57 €	90 650,67 €	13 819,61 €
1997	14 570,62 €			72 709,19 €	93 381,64 €	14 235,94 €
1998	15 045,19 €			87 754,38 €		
1999	15 361,54 €			103 116,02 €		+ PCRC SIPACOB
2000	15 447,94 €	1 212,19 €	Diverses interventions	117 351,76 €		+ PCRC SIPACOB
2001	19 644,99 €	0,00 €	PCRC -> prise en compte travaux PALULOS	136 996,75 €		+ PCRC SIPACOB
2002	20 670,38 €	0,00 €		157 667,13 €		+ PCRC SIPACOB
2003	20 908,81 €	21 911,68 €	Réfection cheminée	156 664,27 €		+ PCRC SIPACOB
2004	21 670,42 €	465,80 €	P3 1 ascenseur	177 876,89 €		+ PCRC SIPACOB
2005	22 455,29 €	486,92 €	P3 1 ascenseur	199 843,26 €		
2006	23 468,68 €	1 090,31 €	P3 2 ascenseurs	222 221,63 €		
2007	24 633,79 €	48 684,34 €	Travaux 1 ascenseur (GT1 : 41 256,83€) P3 ascenseurs Diverses réparations P3 ascenseurs	198 271,09 €		
2008	26 006,71 €	5 871,22 €	Téléalarme (GT1 : 1 017,02€) Diverses réparations	218 406,56 €		
2009	27 264,50 €	55 087,77 €	Travaux 2ème ascenseur (GT1 : 51 005,03€) P3 ascenseurs Diverses réparations	190 583,29 €		
2010	28 170,85 €	15 909,06 €	P3 ascenseurs Diverses réparations SOMELEC -> réparation transformateur ASSELINE -> peinture sur garde corps et lasure sur porte hall d'entrée	202 845,08 €		
2011	27 874,90 €	28 420,11 €	P3 ascenseurs Diverses réparations SOLTERRE -> recherche et réparation fuite réseau de chauffage JEFFRED -> remplacement bardage cheminée BBM -> remplacement de la porte de la chaufferie COFELY -> remplacement de la vanne de régulation	202 299,87 €		
2012	28 415,37 €	75 725,56 €	P3 ascenseurs Diverses réparations OXYTOIT -> démoussage Réfection chaufferie (GT1 : 61 946,20€) OXYTOIT	154 989,68 €		
2013	30 298,00 €	13 527,38 €	SCHINDLER P3 ascenseurs - chauffage BBM (porte de garage)	171 760,30 €		
2014	30 980,41 €	64 189,54 €	HAMEL (mise en conformité Elec) QUALIPEINTRES (remplacement sols) P3 ascenseurs - chauffage Tlx accessibilité (GT1 : 17 348,64€) Tlx plancher VMC (GT1 : 3 190€)	138 551,17 €		
2015	30 540,61 €	13 370,45 €	BBM (volets) HAMEL (interphonie) P3 ascenseurs - chauffage Chaufferie (GT1 : 3 373,50€)	155 721,33 €		
2016	30 727,22 €	23 015,87 €	Génithermie (mitigeur) HAMEL Craquelure P3 ascenseurs - chauffage BBM-HAMEL-COFELY-Gallier	163 432,68 €		
2017	30 807,79 €	52 006,94 €	P3 ascenseurs - chauffage - API extincteurs Diagnostics amiante (GT1 : 40 049€)	142 233,53 €		
2018	31 112,78 €	16 480,25 €	BBM-HAMEL P3 ascenseurs - chauffage - API extincteurs	158 866,05 €		
2019	31 534,51 €	16 793,79 €	BBM-HAMEL P3 ascenseurs - chauffage	171 606,77 €		
TOTAL	625 757,95 €	454 151,18 €				
<b>Solde disponible</b>		<b>171 606,77 €</b>				

## LA CRISE SANITAIRE

### 1ER CONFINEMENT – DE MARS A MAI 2020

Un protocole sanitaire strict a été mis en place pour le personnel afin d'assurer une bonne continuité de service.

Tous les résidents ont été confinés dans leurs appartements.

Un service de portage de repas au domicile a été mis en place ainsi que plusieurs passages quotidiens (animatrice, secrétaire et direction) dans les logements ont été effectués afin de s'assurer de la bonne santé des résidents.

Le personnel du service petite enfance est venu en renfort pour assurer ces services.

L'animatrice est également passé pour proposer des jeux, discuter, décorer les couloirs...

### DECONFINEMENT PROGRESSIF A PARTIR DE MI-MAI

Les repas en salle de restaurant ont repris le mardi 12 mai avec un protocole strict (espacement des tables, 3 résidents à chaque table...).

Les ateliers ont également pu reprendre progressivement dans le respect des gestes barrières et en petits groupes de 5/6 personnes.

### PERIODE DES FETES DE FIN D'ANNEE

Le 15 décembre, déconfinement pour les fêtes, il y a donc eu la possibilité pour les résidents de se rendre dans leurs familles mais avec un protocole : test et/ou isolement de 7 jours obligatoire.

Les repas de fêtes ont été organisés à la résidence mais sans pouvoir convier les familles.

Cette période a nécessité une vigilance permanente tant au niveau réglementaire qu'au niveau de l'accompagnement des résidents qui avaient besoin de réconfort et de contact.

Il a également fallu faire preuve de pédagogie auprès des résidents pour leur expliquer la nécessité de respecter les règles d'isolement, les gestes barrières pour le bien de tous même si cela était difficile à supporter.

Néanmoins, toutes ces mesures ont porté leurs fruits puisqu'un seul cas de COVID s'est déclaré chez les résidents (transmis par une personne extérieure à la résidence).

### Tableau des dépenses liées à la crise sanitaire

Le budget de la résidence autonomie a été largement dépassé tant au niveau hygiène et sécurité, remplacement de personnels, achats de produits désinfectants, matériels de protections, portage de repas à domicile.

Intitulé des achats	Coût
Nettoyeur vapeur pour désinfection	2 091.76 €
Plateaux repas lors du confinement	2 387.91 €
Protection (gants, sur blouse, masques. )	2 873.39 €
Frais de déplacement de la direction	280.00 €
Nébulisateur	2 239.80 €
Charges de personnels (2 agents en remplacements)	56 283.00 €
Fourniture administratives(papeterie pour traçages....)	1 700.00 €
Fournitures médicales	88.00 €
<b>Totaux</b>	<b>67 943.86 €</b>

# RESIDENCE LES MYOSOTIS

## NOTE D'INFORMATION AUX RESIDENTS ET FAMILLES



Juillet 2020

### UNE PERIODE DE CONFINEMENT TERMINEE MAIS SOUS SURVEILLANCE

Suite aux annonces gouvernementales du 16 mars, les résidents ont été confinés dans leur appartement. A partir du mercredi 18 mars, une organisation très particulière a été mise en place avec des mesures exceptionnelles. Des tenues adaptées pour le personnel, des services temporaires mis en place pour les résidents (livraison de pain à domicile, livraison des courses, distribution de masques, de gel hydroalcoolique...) et la livraison de plateau repas par le personnel. Sans oublier le lien social avec les familles grâce à la création d'un compte Skype afin de voir leur proche en appel visio.

Durant toute cette période de confinement, les résidents ont eu quelques petites douceurs tels que les chocolats de Pâques, le brin de muguet pour le 1er Mai, les apéritifs du dimanche et des jours festifs... Le personnel est passé les voir jusqu'à 5 fois dans la journée, l'animatrice a distribué des jeux pour passer le temps (jeux de mémoire, mandalas, etc.), est venue faire la conversation, mettre de la décoration dans les couloirs. La directrice est passée également une à deux fois par semaine afin de recenser leurs besoins, leurs attentes ou tout simplement discuter et rassurer.

Toute cette période s'est bien déroulée et sans aucun cas de Covid-19 à déplorer.

Depuis le 12 mai, tout en respectant les gestes barrières (lavage des mains, port du masque obligatoire à l'entrée du restaurant et dans les bâtiments, distanciation), la résidence a déconfiné très progressivement et a réouvert dans un premier temps la salle de restaurant, pour des résidents très heureux de se retrouver.

Ensuite nous avons autorisé les visites des familles à leur domicile tout en venant consigner le registre des entrées à la résidence. Les animations par petits groupes ont pu reprendre, ainsi que les interventions des différents professionnels au domicile des résidents (aide à domicile, coiffeur, pédicure...).

Et enfin dans quelques jours, nos professionnels et bénévoles (ergothérapeute, psychothérapeute, curé...) vont reprendre leur activités au sein de notre résidence.

Je tiens à remercier les familles, les proches, les amis pour les messages de soutien face à cette crise que nous avons traversée. Nous remercions également l'école du Centre (Briare) pour les magnifiques dessins que nous ont envoyés les enfants, l'association des chiens visiteurs de saint Brisson sur Loire pour la fabrication de masques et le don de visière,



l'association les tricotines-picotines de Briare pour la fabrication de masques, les différentes entreprises pour des dons de gel hydro alcoolique (Shiseido, Banette...)







## LES TRAVAUX REALISES DURANT L'ANNEE

Lorsqu'un appartement est libéré, il fait l'objet, selon son état, d'un rafraichissement ou d'une rénovation intégrale.

En 2020, les principaux travaux suivants ont été réalisés :

### Travaux réalisés par le propriétaire VALLOGIS

Aucun

### Travaux réalisés en régie :

- 4 réfection peinture d'appartement par le gardien

### Travaux confiés à des entreprises :

- Dératisation 2 fois par an dans les appartements et les parties communes
- Diverses interventions pour maintenance des appareils de cuisine
- Sécurité incendie ABC PROTECTION INCENDIE
- Installation de barreaux pour sécuriser la réserve

## Les logements temporaires

La résidence a obtenu l'agrément pour meubler deux logements qui seront loués en logements temporaires. Ces logements seront entièrement meublés et équipés (TV, téléphone, etc.) afin que toute personne retraitée puisse y effectuer un court séjour, soit à la sortie d'une hospitalisation, soit suite à un deuil, soit tout simplement pour passer l'hiver dans de bonnes conditions.

Le conseil communautaire a validé la tarification de ce nouveau service :

- 55 € par nuitée, tous frais compris
- Dépôt de garantie de 150 €
- Durée minimale de 2 nuits, maximale de 3 mois.

Durant l'année 2019, un dossier a été préparé pour obtenir une subvention de la CARSAT.

Les travaux prévoient : la réfection de la salle de bain avec installation d'un receveur extra-plat, la rénovation de l'intégralité (murs et sols), la modification d'une cloison pour installer un espace nuit, la transformation du « cagibi » en dressing :

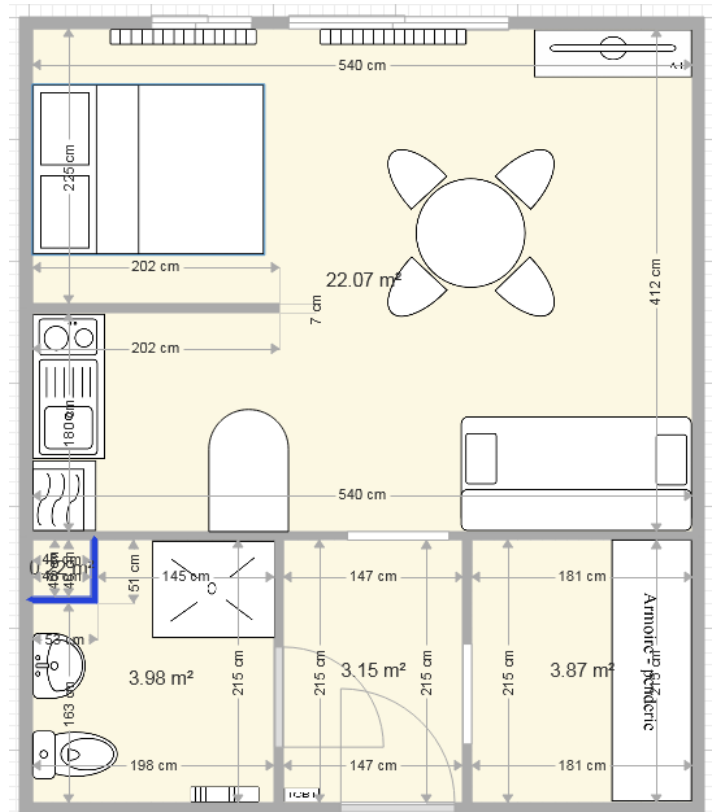
Une consultation a été lancée par voie de procédure adaptée pour aménager et meubler ces appartements. Les lots ont été attribués le 16 novembre 2020.

Les travaux débuteront début 2021 et sont financés par le budget de la résidence.

## AVANT



## APRES



## LE PROJET DE RENOVATION

La résidence date de plus de 40 ans et la dernière rénovation remonte à 1999.

Des travaux sont nécessaires pour améliorer le bâti (accessibilité, confort thermique et phonique, mise aux normes de la cuisine...) et moderniser les lieux, créer des espaces de vie commune.

N'étant pas propriétaire de murs, la communauté de communes devra travailler en concertation avec VALLOIRE HABITAT ou envisager l'acquisition des murs. La proposition de rachat n'a pas abouti : il faut tenir compte de la présence d'amiante dans les matériaux de construction. Une étude a été menée en 2018 puis une contre-expertise est venue confirmer cette présence en 2019.

Un groupe de travail croisant des membres de la commission Affaires sociales et de la commission Bâtiment a été créé pour travailler sur ce projet.

Afin d'éclairer les élus sur les décisions à prendre, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée en 2018 au cabinet CRESCENDO. Cette étude a été réalisée durant l'année 2019.

Le cabinet CRESCENDO a réalisé une **étude d'opportunité** qui, se basant sur les données démographiques de notre territoire, a démontré la pertinence de notre établissement. Cette étude a également formulé un certain nombre de préconisations visant à développer les services à apporter aux résidents (blanchisserie, ménage...) et à améliorer la communication extérieure.

Puis le cabinet a réalisé une **étude de faisabilité** en se basant sur trois scénarios :

### **Scénario 1 : restructuration des locaux actuels**

- Avantages : l'établissement devient aux normes (amélioration thermique, accessibilité, etc.)
- Inconvénients : les logements ne sont pas plus grands et le coût est élevé à cause du désamiantage. Le phasage des travaux est délicat.
- Estimation des travaux : **8 310 000 € TTC**

### **Scénario 2 : démolition et reconstruction sur site**

- Avantages : on répond à toutes les attentes du cahier des charges, on a un établissement neuf
- Inconvénients : le délai de chantier est très long, le coût est élevé
- Estimation des travaux : **12 320 000 € TTC**

### **Scénario 3 : construction neuve sur une autre parcelle**

- Avantages : on répond à toutes les attentes du cahier des charges, on a un bâtiment neuf
- Inconvénients : on quitte un site exceptionnel, on s'éloigne du centre-ville
- Estimation des travaux : **6 569 000 € TTC (pour 55 logements) à 9 906 000 € (pour 75 logements)**

## QUELQUES TEMPS FORTS...

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE ET VISITES REGULIERES – MARS A MAI 2020



VISIO AVEC LES FAMILLES PAR SKYPE



## SEMAINE BLEUE – DU 5 AU 9 OCTOBRE

**SEMAINE BLEUE PAYS D'EUROPE**  
DU LUNDI 5 OCTOBRE  
AU VENDREDI 9 OCTOBRE

**LUNDI 5 OCTOBRE : 12h REPAS ITALIEN**  
Repas en musique avec  
PATRICK GUILLIN 

**MARDI 6 OCTOBRE : 12H REPAS BELGE**  
9H30 SORTIE EXPRESSU/ 14H30 LIDL/  
16H A 17H QUIZZ MUSICAL

**MERCREDI 7 OCTOBRE : 12H Repas FRANCAIS**  
14H30 Après-midi crêpes party 

**JEUDI 8 OCTOBRE : 12H REPAS ESPAGNOL**  
14H30 APRES MIDI RECREATIF ANIME  
PAR MARC ADIER CHANTEUR MUSICIEN 

**VENDREDI 9 OCTOBRE : 12h REPAS PORTUGAIS**  
14H 30 LOTO GOURMAND 



✂